



Union Nationale des Syndicats Autonomes

GAMELLES ET BIDONS

Dernières nouvelles
de l'interrégion
du Sud-Ouest
1^{er} AVRIL 2015

Groupe de travail sur la centralisation comptable 26 mars 2015



La déclaration liminaire

L'UNSA souhaite, Monsieur le Directeur Interrégional, échanger avec vous de façon concrète sur les perspectives de la Direction générale quant aux évolutions du réseau comptable. L'objectif de la DG étant de parvenir à une recette par direction interrégionale.

Mais, obstacle majeur : les discussions s'engagent alors que nous ne connaissons pas encore les futurs contours de notre DI à moins que vous nous en appreniez plus aujourd'hui sur ce sujet.

Concrètement, nous souhaitons que les conséquences en termes d'organisation des missions comptables soient analysées.

Concrètement nous demandons à traiter des conséquences d'un éloignement physique de la recette pour les agents des autres services (agents des services contentieux, agents de la surveillance ...).

Concrètement nous souhaitons avoir une information sur l'état d'avancement des applications informatiques (INTERCOM, SEMAPHORE, GARBO SU ...).

Concrètement nous aurions aimé évoquer avec vous les conséquences des évolutions voulues par la DG sur le personnel des recettes régionales qu'elles soient d'ordre quantitatives ou bien qualitatives. Mais comment faire quand on ne connaît pas encore le périmètre de la restructuration pour la DI ? Nous souhaitons néanmoins vous entendre sur les grands principes que vous souhaitez mettre en œuvre.

L'UNSA souhaite attirer votre attention sur le fait que même si les emplois des recettes régionales ne sont pas classés au plan national en postes dits « à profil » et les agents ne sont pas nommés « spécialistes » par l'administration des douanes, il n'en demeure pas moins que les recettes régionales sont des services spécialisés qui requièrent de la part de leur personnel des compétences particulières et également une expérience certaine. Ainsi de nombreux agents des recettes déroulent leur carrière sur le même type d'emploi. Cet élément sera à prendre en compte pour toute la suite du processus.

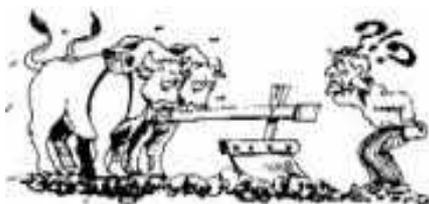
Enfin, comme chat échaudé craint l'eau froide, l'UNSA se montrera particulièrement vigilante sur les annonces d'arrivée prochaine d'applications informatiques « miracles » sensées faciliter et réduire le volume de travail des agents. Nous considérons que les conséquences à tirer de la mise en œuvre de telles applications ne peuvent être déployées qu'après une période d'approbation de ces nouveaux outils et la mise en œuvre de formations validées par le personnel.

Le compte-rendu

En présence du receveur régional de Bordeaux, de Messieurs Ollivier, Couloumat et Lamothe, des 3 DR et du DI, les organisations syndicales présentes (UNSA, CGT, USD-FO et Solidaires) ont pu aborder les différents thèmes que soulève cette centralisation comptable avant un examen plus précis qui se déroulera sur 2015 et 2016.

La charrue avant les bœufs

Le périmètre de la réforme inclut Bayonne, mais la prospective Toulouse. En effet, nous sommes suspendus à la réforme contours de la future DI de



les recettes de Bordeaux et concerne également la recette de toujours dans l'expectative, car territoriale qui décidera des Bordeaux.

Par contre, Monsieur L'Hermitte écarte l'idée, évoquée par la CGT, d'un projet de transfert du réseau comptable vers la DGFIP.

Le siège de la future recette interrégionale se situera vraisemblablement à Bordeaux et tiendra compte des contraintes immobilières.

Pour l'instant Le DI n'a pas souhaité fournir la volumétrie de ce futur service qui sera fonction de plusieurs paramètres encore variables :

- fiabilité des applications informatiques,
- transferts entre DI de missions dans un sens ou l'autre telles le DAFN, la TSVR,
- nouvelles taxes,
- paiement dématérialisé.

Les receveurs régionaux se réuniront pour évaluer les charges de travail et faire des propositions.

La période transitoire, puisque la bascule est prévue en 3 étapes de 2016 à 2018, pourra faire l'objet de l'apport d'agents de Paris spécial que la DG s'engage à former.

Le constat de l'UNSA partagé



Concernant les applications INTERCOM, SEMAPHORE, GARBO SU, le Directeur interrégional admet que l'on doit avoir plus de lisibilité sur les applications informatiques.

Actuellement, par exemple, nous n'avons aucune information sur la nouvelle version d'INTERCOM !

Le DI s'engage à fournir des éléments nouveaux et plus détaillés pour les prochaines discussions sur le sujet comme l'activité des recettes sur les 3 dernières années pour en connaître la tendance ou encore une étude détaillée des impacts de la centralisation sur les tâches de proximités.

Un point a été également fait sur le contrôle interne dont l'importance connaît une forte croissance ce qui a amené le DI à créer une cellule de trois agents dont un agent de la recette régionale de Bordeaux, dont le travail permettra de garantir les processus et d'optimiser la façon de travailler.

Au final de ce groupe de travail, la CGT a demandé si agents des recettes supprimées bénéficieraient bien des dispositions liées aux restructurations. Ce à quoi, le Directeur interrégional a répondu que l'accord majoritaire s'appliquera bien évidemment.

A l'UNSA nous trouvons cocasse qu'une organisation syndicale qui n'a pas signé cet accord s'empresse d'en demander le bénéfice pour les agents !



L'UNSA Douanes constate qu'à ce stade, le projet administratif n'est pas mûr. Compte-tenu des nombreuses interrogations qui demeurent, la teneur des discussions ne peut être que prospective : l'administration ne devra pas mettre la charrue avant les bœufs !

Position de l'UNSA Finances, Industrie et Services du 1er Ministre sur la journée de grève du 9 avril

Lors de son congrès national tenu à Tours début février, FO a voté l'organisation d'une "grève générale nationale interprofessionnelle contre l'austérité, contre le pacte de responsabilité, contre la loi Macron, contre le crédit impôt compétitivité emploi".

Elle a invité dans cet objectif à une réunion intersyndicale qui s'est tenue le 17 février.

L'UNSA Finances ne se reconnaît ni dans cette plate-forme fourre-tout, toute en négatif et éloignée de ses propres mandats, ni dans un appel à la grève générale inadapté au regard des capacités réelles de mobilisation des salariés. Elle a donc décliné cette invitation. La CFDT, la CFTC et la CGC ont fait de même.

Il ressort de cette réunion un appel à une grève nationale interprofessionnelle le 9 avril, conçue comme "une convergence des nombreuses luttes et mobilisations syndicales (...) d'ores et déjà engagées dans les entreprises". Outre FO et Solidaires, la CGT et la FSU en sont signataires.

L'UNSA Finances ne conteste évidemment pas le droit de ces organisations à prendre une telle initiative. Elle maintient cependant son analyse quant à son fond et à sa forme.

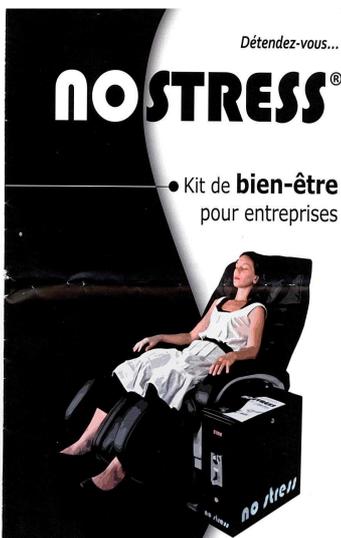
L'UNSA Finances n'appelle donc pas à cette grève du 9 avril mais laissera ses organisations syndicales affiliées se déterminer librement en fonction des situations propres à chacune de nos administrations, établissements publics ou opérateurs de l'État.

Pour l'UNSA Finances, ces journées « fourre-tout » au niveau revendications ne nous semblent pas de nature à faire avancer nos dossiers Finances, voire d'avoir une lisibilité de nos problématiques Finances et donc nous n'appelons pas à cette journée de grève du 9 avril.

Par contre, nous sommes toujours prêts à participer à la préparation d'une action Finances d'envergure et unitaire si celle-ci pouvait se concrétiser dans l'avenir pour faire stopper ou diminuer les suppressions de postes et pour lutter contre la diminution incessante des promotions internes et de nos rémunérations.

Un kit bien-être vient d'être commandé !

La Direction Interrégionale des douanes de Bordeaux vient de passer commande, le 1^{er} avril 2015, d'un de Kit de bien-être, dénommé **NOSTRESS**, afin de prévenir tous les risques liés aux évolutions des missions et fermetures de postes.



Le kit bien-être n'est pas juste un fauteuil de massage, c'est aussi un bonheur contagieux dans un collectif, une ambiance, une vraie solution pour combattre le stress. Voilà un excellent moyen pour créer une cohésion, un esprit d'équipe et entretenir des liens de sympathies entre collègues.

Il suffira de très peu de place, 3m² seulement, pour créer cet espace bien-être.

Selon nos sources syndicales, il y aurait déjà 987 inscriptions au sein de la DI pour tester ce fauteuil ! Certains agents se seraient même inscrit plusieurs fois !

Si vous ne vous êtes pas encore manifesté, vous avez toujours la possibilité de le faire auprès du service du matériel.



CTSD du 31 mars 2015 – Bilan 2014 de la DI

C'est dans sa nouvelle configuration, 4 élus CGT, 2 élus USDFO et Solidaires, 1 élu CFDT et UNSA que s'est tenu, en première convocation, ce CT consacré au bilan annuel de la DI de Bordeaux.

1/ Règlement intérieur : faute de prise en compte par l'administration de propositions intersyndicales concernant le RI du CTSD, au moment du vote, les élus du personnel ont quitté volontairement la salle. A leur retour, le Président a considéré ce fait comme une abstention de la part des élus du personnel. Le RI a donc été considéré comme adopté.

2/ Approbation du PV du 19/12/2014 : refus de vote de la CGT et de la CFDT, abstention de solidaires, USD-FO et UNSA, compte tenu d'un vice de procédure sur le choix du secrétaire adjoint.

3/ Le bilan : les premiers échanges mettent en lumière l'accroissement de l'activité, tant aéroportuaire (Blagnac, Mérignac) que portuaire (Le Verdon) ou ferroviaire (plate-forme de Tarnos) et donc soulèvent le sujet crucial des effectifs. A ce propos, l'UNSA indique qu'une communication récente de la DG annonce le recrutement de nouvelles catégories de douaniers (73 d'ici 2016) appelés « apprentis » et ce hors plafond d'emplois. Nous avons souhaité connaître la doctrine d'emploi de ces agents pour la DI de Bordeaux, mais le DI ne peut à ce stade nous répondre.

Il est certain que si ce type de recrutement prend de l'ampleur, le corps douanier en sera profondément bouleversé.

Les missions douanières pour le compte d'autres administrations (par exemple, les contrôles de routiers donnant suite à des contentieux de la DREAL) devraient mieux être pris en compte dans les résultats de notre administration.

Le risque de pressions exercées par l'administration sur les agents « restructurés » a été évoqué; l'UNSA préconise que les contacts de l'administration avec ces agents puissent se faire en présence de représentants du personnel sur proposition des agents.

Les cas des brigades d'Oloron et de Pau ont longuement été discutés. Pour Oloron un plan d'action, élaboré suite à l'expérimentation des préventions des RPS, sera mis en œuvre à l'été 2015. Concernant Pau, le DI indique que la situation est plus structurelle. L'UNSA fait remarquer qu'il y a un problème de reconnaissance par l'administration pour cette brigade et sa division. Le DI abonde en ce sens en préconisant d'adresser des signaux d'attention aux agents de cette partie de la Direction. Par exemple l'UNSA a souhaité que le problème du sol de parking glissant engendrant des chutes de motos soit rapidement réglé !

Néanmoins, même si rien n'est arrêté sur le fond comme sur la forme, l'administration étudie des pistes de fusion des deux brigades.

Concernant le CSRH, l'UNSA, constatant que SIRHIUS n'a pas répondu aux attentes d'automatisation que l'on était en droit d'espérer, a regretté que le bilan de l'application SIRHIUS ne soit pas dans le document. Apparemment le DI n'a pas souhaité accabler plus que cela cette application mais a reconnu que la diversité des acteurs en amont du travail de production assigné au CSRH est une cause impactant la situation actuelle.

Le DI n'est pas opposé à augmenter les effectifs du CSRH. Il étudiera également la possibilité d'accorder des jours de congés suite aux nombreux stages suivis par les agents de ce service.

Le DI nous annonce que, désormais, l'échéance de basculement de la pré-liquidation de la paye ne serait plus un préalable pour les agents du CSRH.

L'UNSA déplore que les agents, ayant conservé provisoirement leur poste dans les DI pour assurer la continuité de la paye, ne puissent toujours pas avoir de visibilité sur leur situation.

Sur le Bilan FP, on constate une baisse du nombre de jours formation par agent. Le DI réaffirme que les agents possédant des certificats médicaux afin de ne pas participer aux formations TPCI devront néanmoins être présents aux cours. La participation de tous les encadrants est également demandée. L'UNSA souhaite que l'indemnisation des formateurs ne soit pas plafonnée.

Le plan de formation interrégional de l'année N sera désormais présenté aux OS en fin d'année N-1 pour avis et modification éventuelle. Une formation de formateur sera organisée sur 3 jours à Bordeaux en juin. Par ailleurs, l'e-formation n'emporte pas un enthousiasme général.

L'heure étant avancée et le point de l'ordre du jour non épuisé, les aspects métiers et budgétaire sont remis à un prochain CT après qu'une intervention de la CGT, sans doute traumatisée par son actualité interne, ait abouti à obtenir pour la prochaine réunion un document budgétaire plus lisible.